

La note de Conjoncture de la CAPEB

UN SUPPLÉMENT
DE LA LETTRE
D'INFORMATION
HEBDOMADAIRE
DU RÉSEAU

Conjoncture du
1^{er} trimestre 2023

Avril 2023

Mémo 1^{er} trim. (Évolution en volume)

Activité artisanat
du bâtiment

↗ 0,5 %

Neuf

↗ 0 %

Entretien-Rénovation

↗ 0,5 %

EN SYNTHÈSE

UN DÉBUT 2023 QUI CONFIRME LA PERTE DE VITESSE COMMENCÉE DEPUIS DÉBUT 2022

Comme le laissait présager l'année 2022, la croissance de l'activité de l'artisanat du bâtiment enregistre un nouveau ralentissement au premier trimestre 2023. Si l'activité en entretien-amélioration est encore en hausse en glissement annuel (+ 0,5 %), ce n'est pas le cas de la construction neuve qui stagne, confirmant, trimestre après trimestre, un dynamisme moindre depuis la fin de la reprise post-covid.

Le mouvement de ralentissement de l'activité déjà amorcé en 2022 se confirme en 2023, et ce pour tous les segments d'activité. L'activité en entretien-amélioration maintient néanmoins une progression positive ce trimestre (+ 0,5 %) grâce au toujours dynamique segment des travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements (+ 2,0 %). Le constat est différent pour la construction neuve, qui, moins dynamique que l'entretien-amélioration depuis la reprise post-covid, voit son activité en volume stagner ce trimestre par rapport au premier trimestre 2022.

Les carnets de commandes, qui avaient jusque-là conservé des niveaux élevés, ont enregistré une baisse substantielle et représentent désormais 87 jours de travail à venir à début avril 2023, soit 9 jours de moins qu'au trimestre précédent, un niveau au plus bas depuis janvier 2021. Ce constat est identique dans l'entretien-amélioration et le neuf, et ce dans l'intégralité des régions à l'exception de la Bretagne. Au premier trimestre 2023, le paysage régional est contrasté. Certaines régions enregistrent de bonnes performances, comme la Bretagne ou la Nouvelle-Aquitaine, tandis que, dans d'autres, le volume d'activité recule pour la première fois depuis la crise sanitaire (Normandie, Centre Val-de-Loire, Hauts-de-France). Des différences se retrouvent également entre les corps de métiers. La trajectoire de l'activité

en aménagement décoration plâtrerie se redresse en glissement annuel par rapport au trimestre précédent, et les entreprises de couverture plomberie chauffage témoignent d'un ralentissement modéré (0,5 point) et d'une croissance meilleure que la moyenne. En parallèle, les entreprises d'électricité voient leur rythme de croissance diminuer sensiblement (-1,5 point) et enregistrent ce trimestre un taux de croissance négatif.

Côté offre, les tensions sur les prix des matériaux sont dans l'ensemble moins prégnantes qu'en début 2022, bien que certains matériaux intensifs en énergie soient toujours concernés par des hausses au premier trimestre 2023. Malgré ces rééquilibrages sur le plan des matériaux, les conditions d'exercice des entreprises artisanales sont toujours contraintes par des coûts bien plus élevés qu'avant le début du conflit ukrainien (hausse du SMIC, coût de l'énergie). L'index BT 01 a augmenté de 6 % en un an, à février 2023, et le solde d'opinion sur l'évolution des marges demeure négatif pour le 7^e trimestre consécutif. Sur le plan de la main d'œuvre, l'augmentation du nombre de salariés est modérée (+3600 salariés en glissement annuel au 4^e trimestre 2022) et les intentions d'embauches sont en ralentissement depuis le premier semestre 2022. Côté demande, les ventes de logements anciens et

les autorisations de logements neufs cumulées sur 12 mois continuent leur diminution. Dans un contexte de durcissement de l'accès au financement, où la remontée des taux est combinée à des critères d'octroi plus sévères, les montants de crédits accordés destinés à l'acquisition de logements anciens baissent de près de 6 % au 4^e trimestre 2022. De plus, l'inflation comprime le pouvoir d'achat des ménages, ce qui impactera mécaniquement leur demande de travaux dans les mois à venir.

Ainsi, le ralentissement engagé depuis plusieurs trimestres se confirme, et les entreprises artisanales du bâtiment semblent anticiper que celui-ci se poursuivra. Leur solde d'opinion sur l'évolution de leur activité dans les 6 prochains mois est ainsi négatif, mais moins qu'au trimestre précédent (-9 points).

Sur le plan macroéconomique, l'économie européenne semble avoir mieux résisté que prévu, et les projections d'inflation pour 2023 ont été, en mars, revues légèrement à la baisse en raison du recul plus marqué qu'attendu des prix de l'énergie. Malgré des indicateurs à l'orange et un risque de contraction toujours existant sur le reste de l'année 2023, une amélioration du contexte global n'est pas à écarter ce qui permettrait aux entreprises artisanales d'éviter un ralentissement d'ampleur importante.

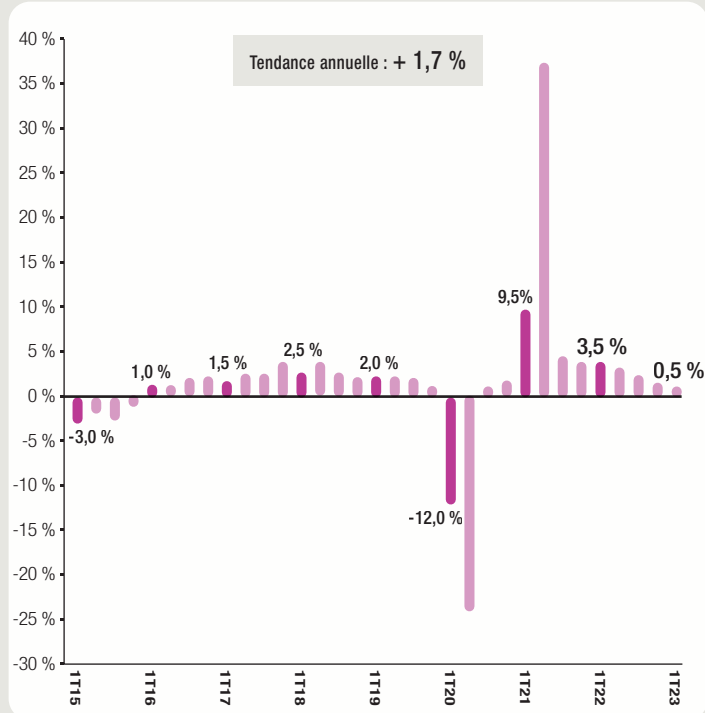
VOLUME D'ACTIVITÉ

Le ralentissement attendu se confirme

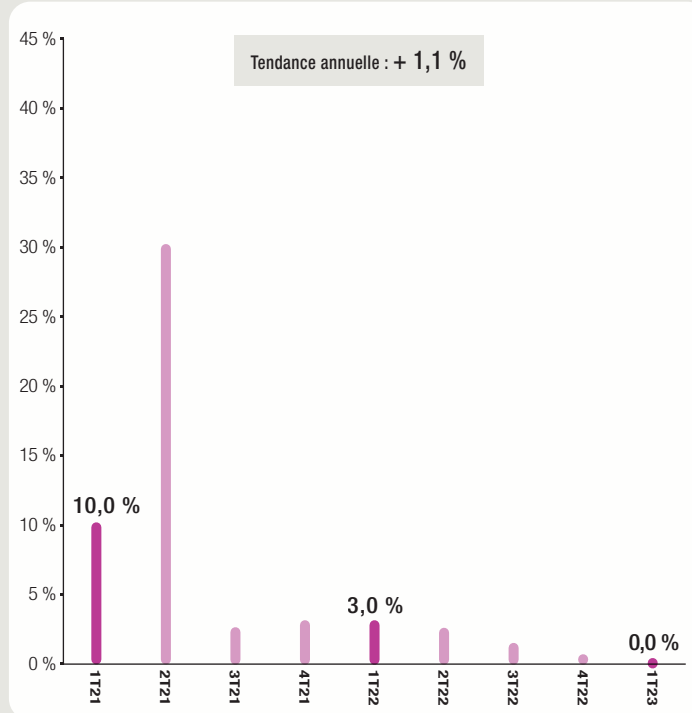
Au premier trimestre 2023, le volume d'activité de l'artisanat du bâtiment progresse très légèrement par rapport au même trimestre l'année précédente (+ 0,5 %). Ces résultats sont en deçà de la tendance annuelle, qui s'établit à + 1,7 %, sur les quatre derniers trimestres, ce qui traduit un ralentissement progressif de la croissance depuis le deuxième trimestre 2021. Les deux types de chantiers (neuf et rénovation) voient leur croissance en volume ralentir de

nouveau par rapport au quatrième trimestre 2022. En construction neuve, le volume d'activité stagne au premier trimestre 2023 par rapport au premier trimestre 2022, tandis que la variation du volume d'activité en entretien-amélioration demeure légèrement positive (+ 0,5 %) grâce à un dynamisme toujours notable des travaux d'Amélioration de Performance Énergétique du Logement (+ 2 %).

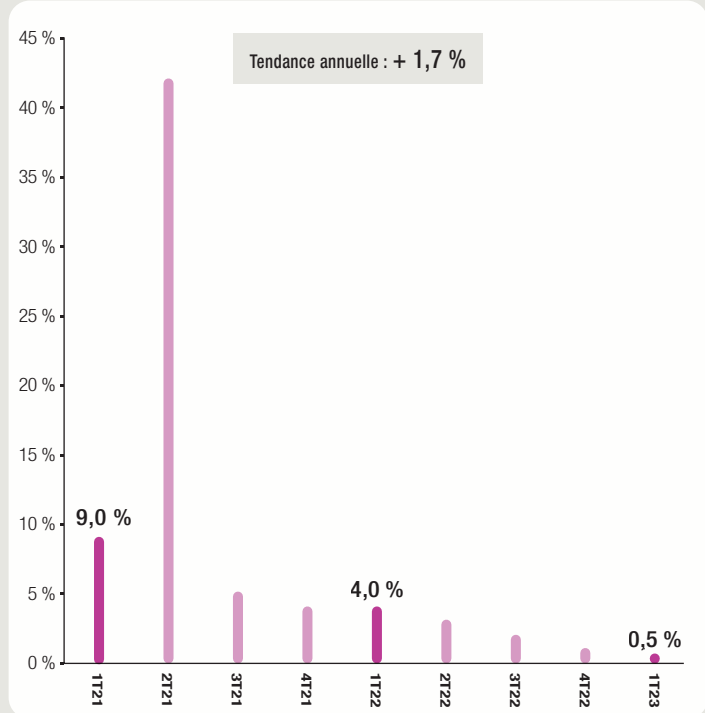
Activité artisanat



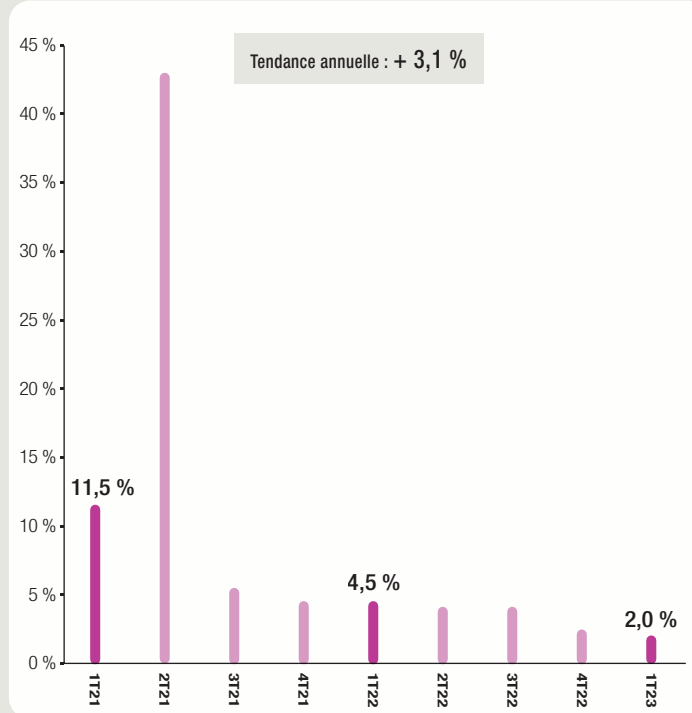
Construction neuve



Entretien-rénovation (incluant les travaux de performance énergétique)



Travaux d'Amélioration de Performance Énergétique du Logement (APEL)

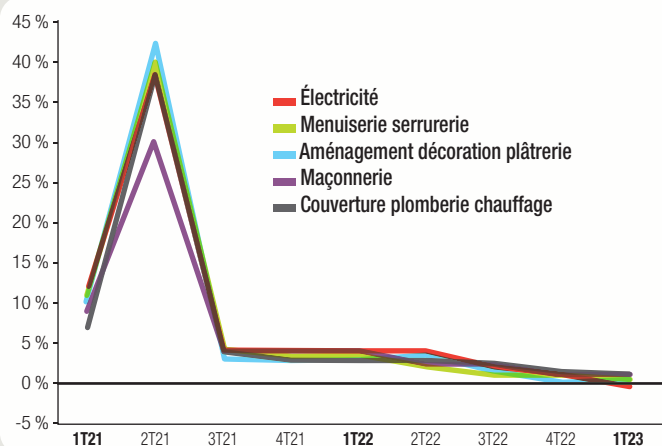


ACTIVITÉ PAR CORPS DE MÉTIERS

Le ralentissement se confirme pour presque tous les corps de métiers

À l'exception de l'activité en aménagement décoration plâtrerie, qui voit son rythme de croissance en glissement annuel se redresser légèrement au premier trimestre 2023 par rapport au quatrième trimestre 2022 (passant de 0 % à + 0,5 %), les autres corps de métiers sont en perte de vitesse. Ce ralentissement est plus modéré pour les entreprises de couverture plomberie chauffage, dont la croissance demeure supérieure à la moyenne avec 1 % malgré une diminution de 0,5 point par rapport au dernier trimestre 2022.

Les entreprises d'électricité sont celles qui enregistrent le recul le plus important de leur rythme de croissance (-1,5 point) ainsi que la moins bonne performance au premier trimestre 2023, leur volume d'activité étant en baisse par rapport au même trimestre l'année dernière (-0,5 %).

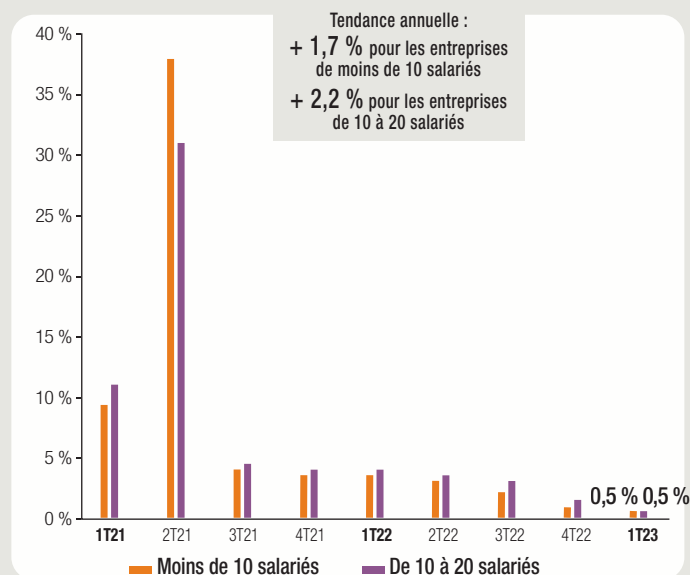


Source : CAPEB – Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente.

ACTIVITÉ PAR TAILLE D'ENTREPRISE

Une croissance de l'activité toujours positive pour l'ensemble des entreprises

Au premier trimestre 2023, les entreprises artisanales de moins de 10 salariés et de 10 à 20 salariés ont enregistré des performances comparables, avec une croissance faible de leur volume d'activité de 0,5 % par rapport au premier trimestre 2022. Le ralentissement par rapport au quatrième trimestre 2022 est donc plus marqué pour les entreprises de 10 à 20 salariés (-1 point) que pour les entreprises de moins de 10 salariés (-0,5 point).



Source : CAPEB – Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédent.

ACTIVITÉ PAR RÉGION

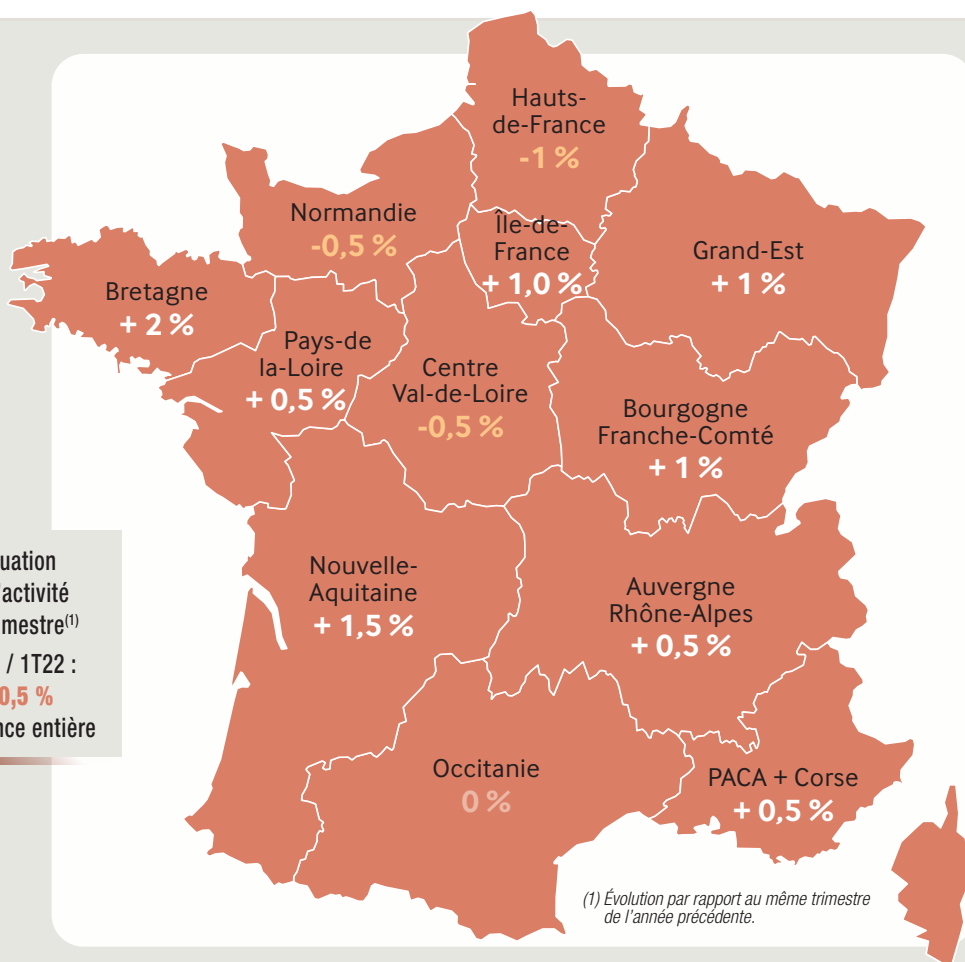
Activité réalisée au 1T2023

La situation régionale au premier trimestre 2023 est contrastée.

Certaines régions résistent, et enregistrent toujours de bonnes performances : la Bretagne voit son rythme d'activité progresser plus rapidement qu'au quatrième trimestre 2022 et s'établir 1,5 point au-dessus de la moyenne nationale (+ 2,0 %), et la région Nouvelle-Aquitaine conserve une croissance dynamique bien qu'en ralentissement (+ 1,5 %).

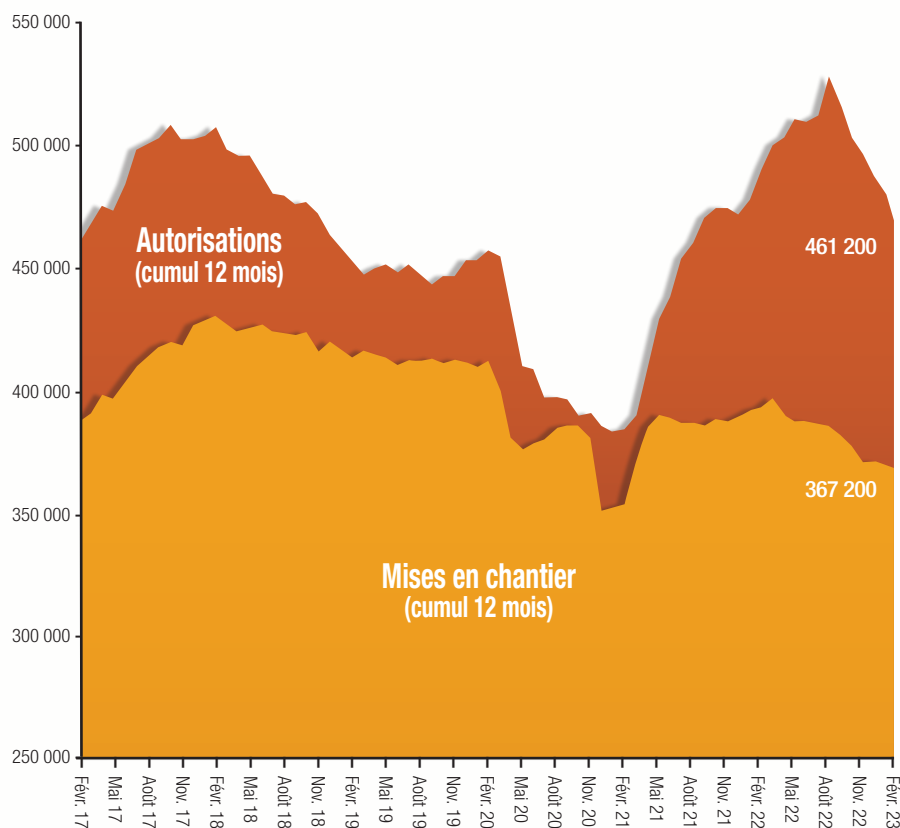
Toutefois, trois régions ont enregistré au premier trimestre 2023 un recul de leur volume d'activité : les régions Normandie (-0,5 %), Centre Val-de-Loire (-0,5 %) et Hauts-de-France (-1,0 %).

Situation de l'activité du trimestre⁽¹⁾
1T23 / 1T22 :
+ 0,5 %
en France entière



NEUF : AUTORISATIONS ET MISES EN CHANTIER DE LOGEMENTS

Les mises en chantier



Sur un an de mars 2022 à février 2023, 461 200 logements ont été autorisés à la construction, soit 24 400 de moins que lors des douze mois précédents (-5,0 %). Dans le même temps, on estime que 367 200 logements ont été mis en chantier, soit 24 900 de moins (-6,3 %) qu'entre mars 2021 et février 2022.

Les autorisations de logements individuels ont diminué de 48 500 logements entre mars 2022 et février 2023 par rapport aux douze mois précédents (-21,6 %) pour revenir à 176 400 unités. Les logements individuels purs ont diminué de façon importante (-28,8 %) contrairement aux logements individuels groupés (+ 0,2 %).

Pendant cette période, les ouvertures de chantier de logements individuels ont diminué de 6 000 unités (-3,7 %) et se situeraient à 159 600 logements commencés. Les logements individuels purs comme les logements individuels groupés ont reculé (respectivement -3,6 % et -4,0 %).

Dans le secteur des logements collectifs ou en résidence, 34 000 logements de plus (+ 9,2 %) ont été autorisés entre mars 2022 et février 2023 par rapport aux douze mois précédents. Les autorisations de logements collectifs ordinaires (+ 6,9 %) ont augmenté dans une moindre mesure que celles de logements en résidence (+ 21,0 %).

Les mises en chantier de logements collectifs ou en résidence sont en baisse de 18 900 unités (-8,3 %) par rapport aux 12 mois précédents. Les logements collectifs ordinaires (-8,1 %) et les logements en résidence (-9,4 %) ont tous deux diminué.

Type de logements Autorisés

Cumul des 12 derniers mois (résultats à la fin février 2023)

Variation

(mars 2022 à février 2023 / mars 2021 à février 2022)

Individuel	176 400	-21,6 %
Individuels purs	120 000	-28,8 %
Individuels groupés	56 400	0,2 %
Collectifs	233 100	6,9 %
Logements en résidence	51 700	21,0 %
Total	461 200	-5,0 %

Type de logements commencés

Cumul des 12 derniers mois (résultats à la fin février 2023)

Variation

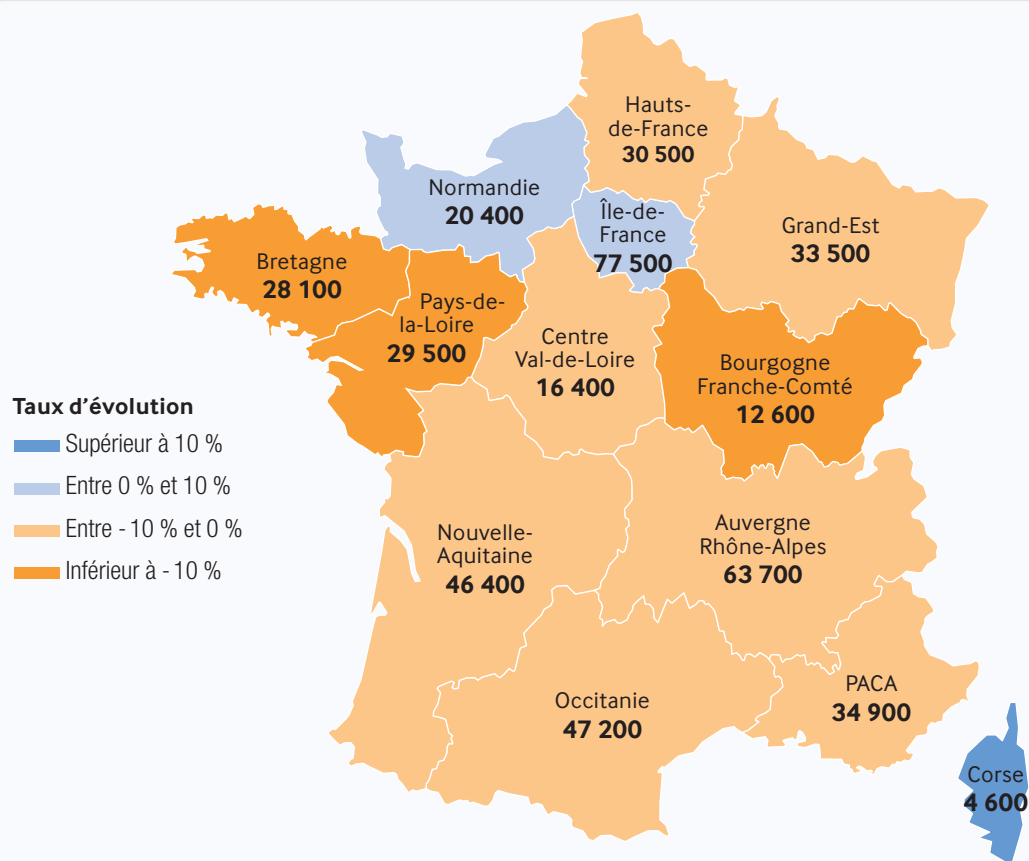
(mars 2022 à février 2023 / mars 2021 à février 2022)

Individuel	159 600	-3,7 %
Individuels purs	122 700	-3,6 %
Individuels groupés	36 900	-4,0 %
Collectifs	174 800	-8,1 %
Logements en résidence	32 800	-9,4 %
Total	367 200	-6,3 %

Source : MEEM (en date réelle estimée), estimation des chiffres à partir des données collectées, complétée par des travaux de modélisation et des enquêtes annuelles. Avertissement : les estimations des mises en chantier sont plus fragiles que d'habitude du fait des perturbations liées à la crise sanitaire. La méthode a dû être adaptée pour s'ajuster à ces perturbations (cf. méthodologie). Dans ce contexte, les estimations des mises en chantier présentées en cette période peuvent donner lieu à des révisions plus importantes qu'avant la crise sanitaire.

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS PAR RÉGION

LOGEMENTS AUTORISÉS (MARS 2022 À FÉVRIER 2023)



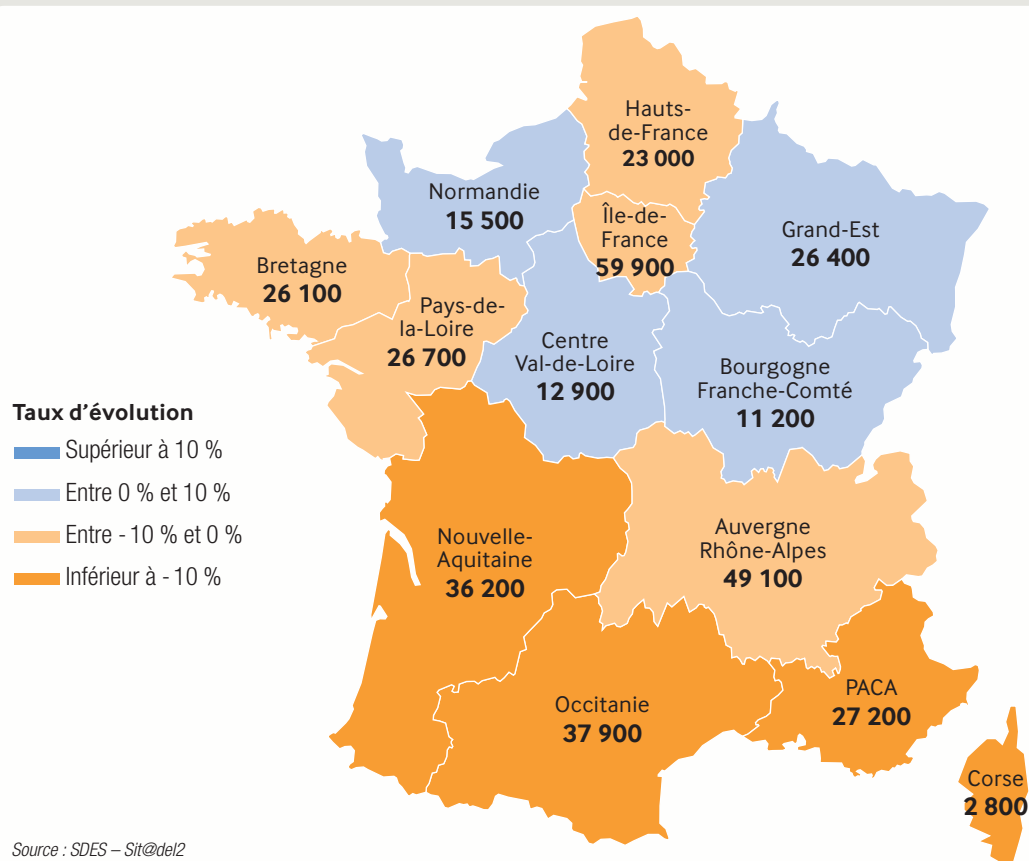
À l'échelle nationale, les permis de construire affichent un recul de 5,0 % au cours des 12 derniers mois (de mars 2022 à février 2023) par rapport à la même période de l'année précédente, soit 461 200 autorisations.

À l'exception des régions Normandie, où elles stagnent (+ 0,2 %), et Île-de-France et Corse où elles progressent respectivement de 8,9 % et 12,7 %, les autorisations cumulées sur 12 mois à fin février 2023 reculent dans toutes les autres régions de France Métropolitaine.

De façon plus marquée, elles se contractent de 13,1 % en Bourgogne Franche-Comté, 14,7 % dans les Pays-de-la-Loire, et 22,2 % en Bretagne.

Grille de lecture : dans la région Grand-Est, le nombre de permis de construire cumulés sur une période d'un an, allant de mars 2022 à février 2023, a enregistré un recul compris entre 0 et -10 % par rapport à la même période un an auparavant (mars 2021 à février 2022). Ainsi à la fin février 2023, le cumul sur un an des permis de construire s'établissait à 33 500.

LOGEMENTS COMMENCÉS (MARS 2022 À FÉVRIER 2023)



À l'échelle nationale, le nombre de logements commencés cumulés sur douze mois (de mars 2022 à février 2023) observe un recul de 6,3 % (par rapport à la même période que l'année précédente) et représente 367 200 logements commencés.

Les mises en chantier se sont mieux maintenues dans le nord que dans le sud du pays, les régions Normandie, Centre Val-de-Loire, Bourgogne Franche-Comté et Grand-Est enregistrant même une augmentation comprise entre 0 et 5 %.

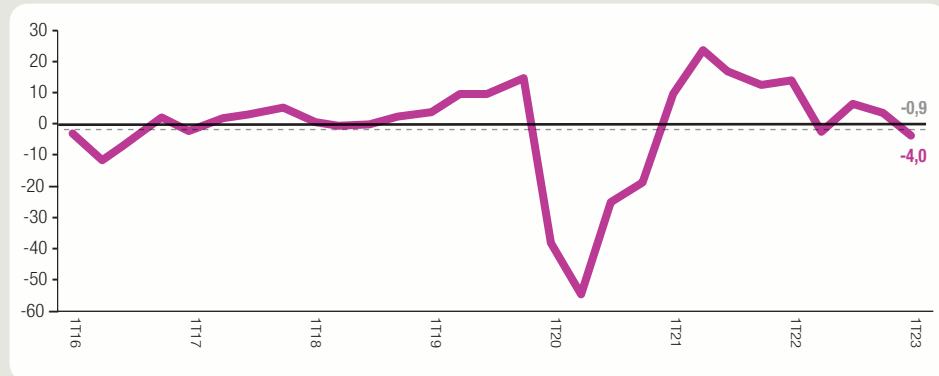
Pour toutes les autres régions, le nombre de logements mis en chantier recule et de façon plus marquée en Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur (-11 %) et Corse (-17,3 %).

Grille de lecture : dans la région Grand-Est le nombre de logements mis en chantier cumulés sur une période d'un an, allant de mars 2022 à février 2023, a enregistré une hausse comprise entre 0 et 10 % par rapport à la même période un an auparavant (mars 2021 à février 2022). Ainsi à la fin février 2023, le cumul sur un an de logements mis en chantier s'établissait à 26 400.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Un solde d'opinions négatif

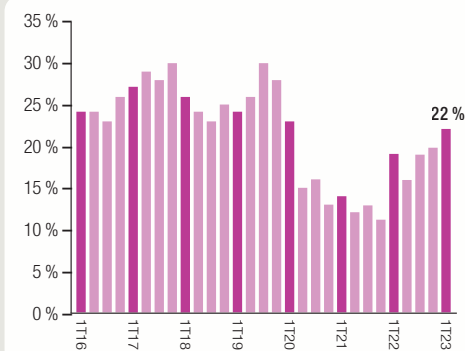
10 % des entreprises enregistrent une hausse de leur chiffre d'affaires réalisé pour le compte des collectivités locales tandis que 14 % constatent une baisse (soit un solde de -4 points contre -0,9 en moyenne sur longue période).



Source : CAPEB – Xerfi, évolution de l'activité par rapport au trimestre précédent (en rose : solde d'opinions / en pointillé : moyenne).

22 % des entreprises travaillent pour les collectivités territoriales

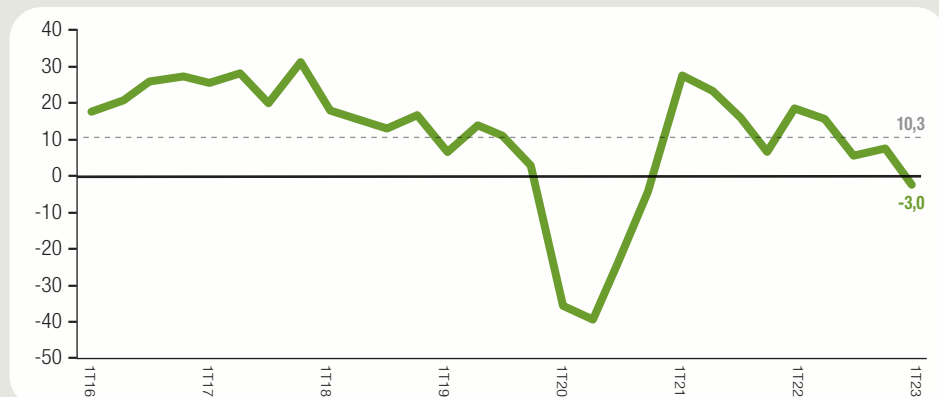
22 % des entreprises déclarent travailler pour les collectivités locales (contre 19 % au premier trimestre 2022). Cette proportion est en hausse pour le quatrième trimestre consécutif.



SOUS-TRAITANCE

Un solde d'opinions confirmé positif

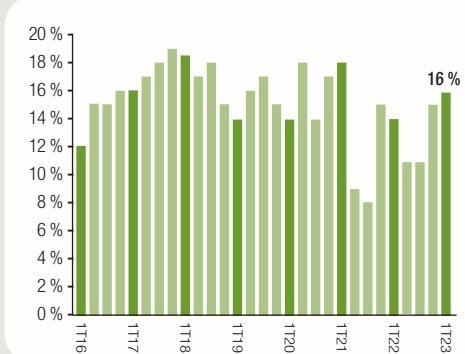
20 % des entreprises notent une baisse de leur activité réalisée en sous-traitance tandis que 17 % constatent une progression. Le solde d'opinions s'établit à -3 points (la moyenne à long terme étant de 10,3 points).



Source : CAPEB – Xerfi, évolution de l'activité par rapport au trimestre précédent (en vert : solde d'opinions / en pointillé : moyenne).

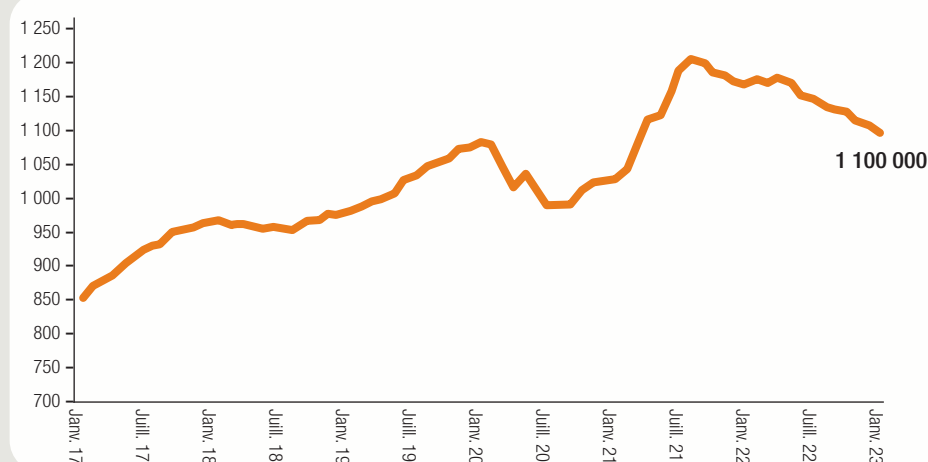
16 % des entreprises en sous-traitance

En augmentation par rapport au trimestre précédent, le poids des entreprises réalisant de l'activité en sous-traitance augmente au premier trimestre 2023 pour s'établir à 16 % soit deux points de plus qu'un an auparavant.



ANCIEN : VENTES DE LOGEMENTS

Nombre de ventes de logements anciens cumulés sur les douze derniers mois



Source : CGEDD d'après DGFiP (MEDOC) et bases notariales.

1 100 000 logements anciens vendus

En janvier 2023, les ventes de logements anciens cumulées sur 12 mois atteignent 1 100 000 unités, niveau inférieur de 6 % à celui de janvier 2022.

Le ralentissement du cumul de ventes de logements anciens sur douze mois se poursuit depuis le pic d'août 2021 (1 213 000 unités).

COMMANDES

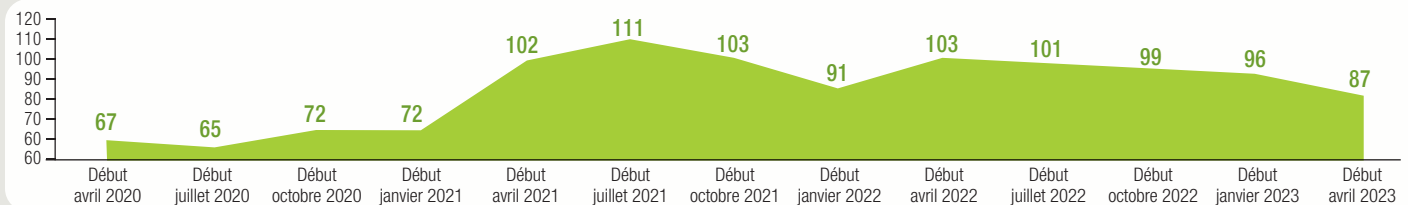
CARNETS DE COMMANDES

Le nombre de jours des carnets de commandes diminue

Le niveau des carnets de commandes représente 87 jours de travail au 1^{er} trimestre 2023 (soit 16 jours de moins qu'un an auparavant). Ainsi, après avoir conservé un niveau élevé depuis début 2021, la tendance baissière observée depuis 2022 se confirme et s'accroît ce trimestre. En entretien-amélioration comme en neuf, les soldes d'opinion sont comme au trimestre

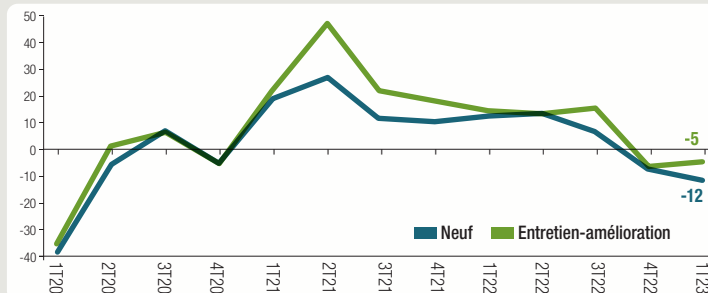
précédent négatifs concernant l'évolution des carnets de commande, avec une dégradation nette pour l'activité en construction neuve (-12 points) tandis que le solde s'améliore légèrement en entretien-amélioration (-5 points). Enfin, pour les entreprises de moins de 10 salariés, le solde d'opinion reste défavorable alors qu'il demeure très légèrement positif pour les entreprises de 10 à 20 salariés.

Évolution des carnets de commandes en nombre de jours



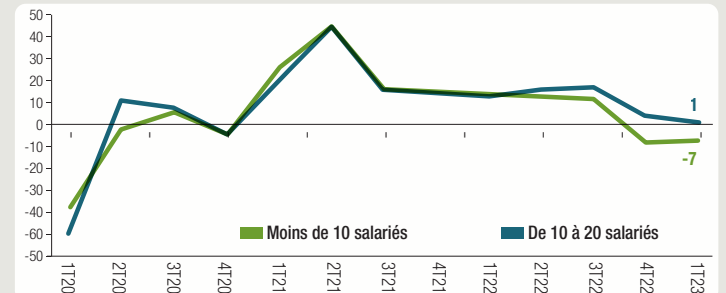
Source : CAPEB - Xerfi.

Neuf / Entretien-amélioration



Source : CAPEB - Xerfi, évolution (solde d'opinions) par rapport au trimestre précédent.

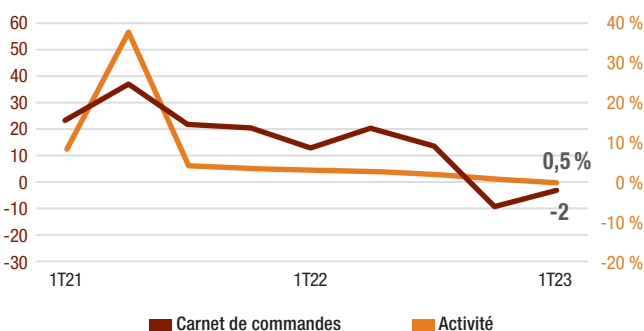
Moins de 10 salariés / 10 à 20 salariés



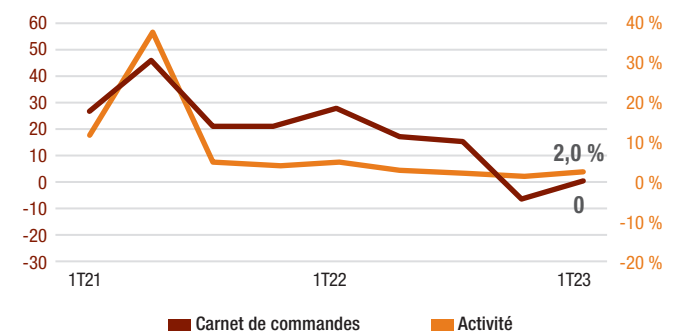
Source : CAPEB - Xerfi, évolution (solde d'opinions) par rapport au trimestre précédent.

CARNETS DE COMMANDES ET ACTIVITÉ PAR RÉGIONS

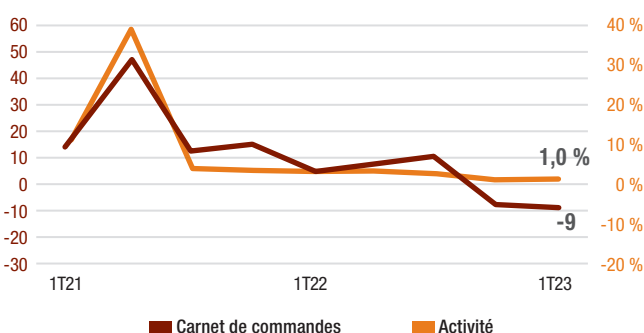
Auvergne Rhône-Alpes



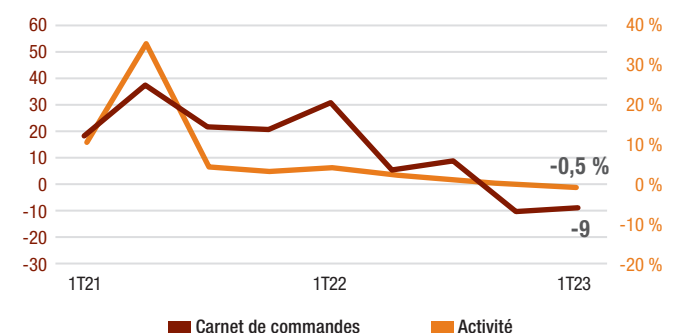
Bretagne



Bourgogne-Franche-Comté



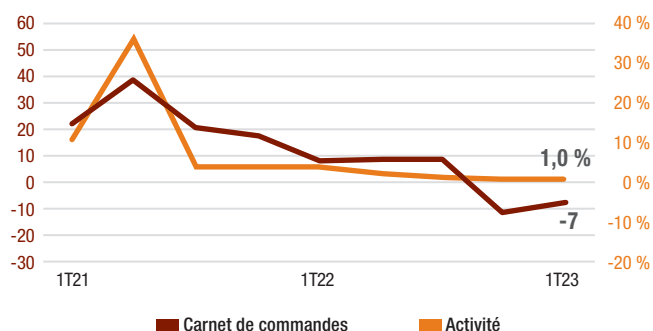
Centre Val-de-Loire



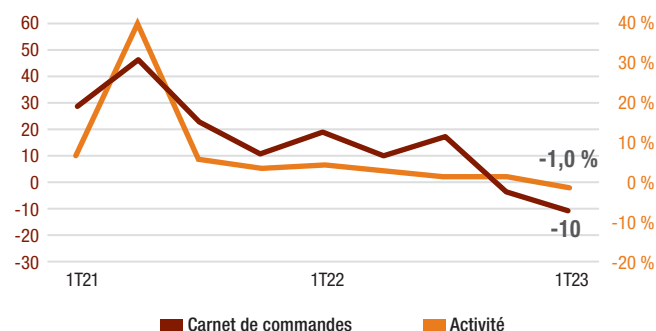
Source : CAPEB - Xerfi, évolution de l'activité par rapport au même trimestre de l'année (en orange : activité et en marron : solde d'opinions sur les carnets de commandes).

CARNETS DE COMMANDES ET ACTIVITÉ PAR RÉGIONS

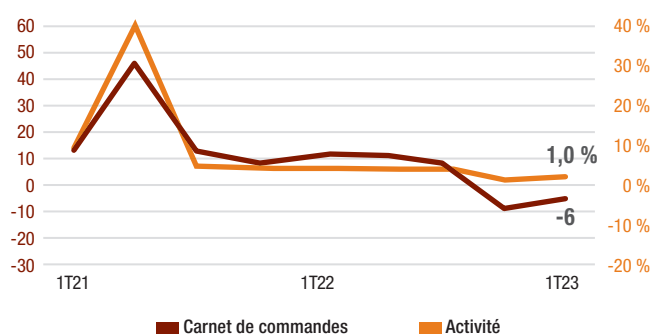
Grand-Est



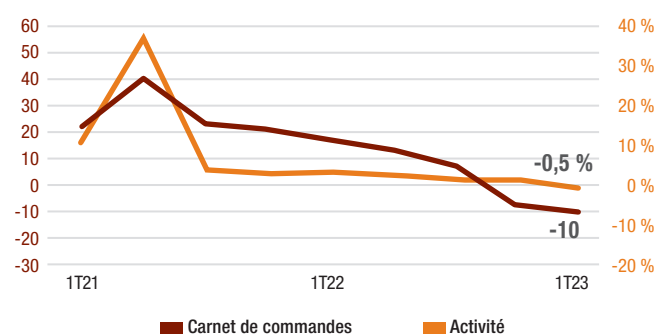
Hauts-de-France



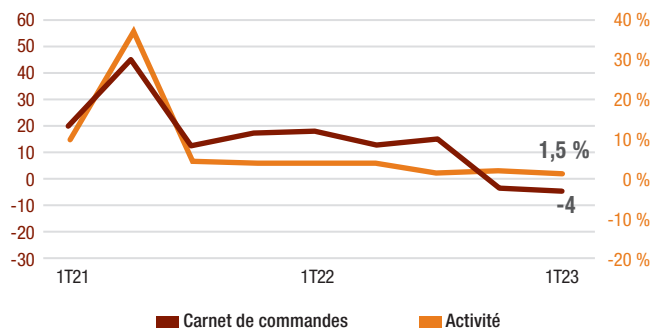
Île-de-France



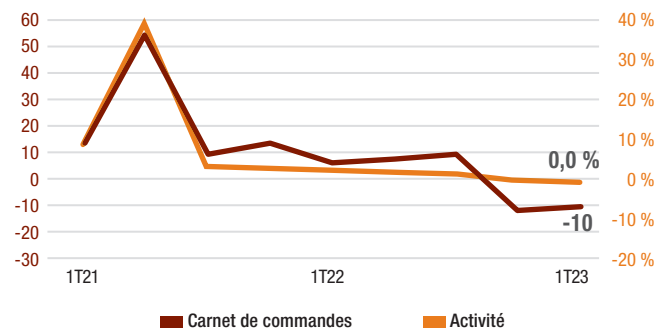
Normandie



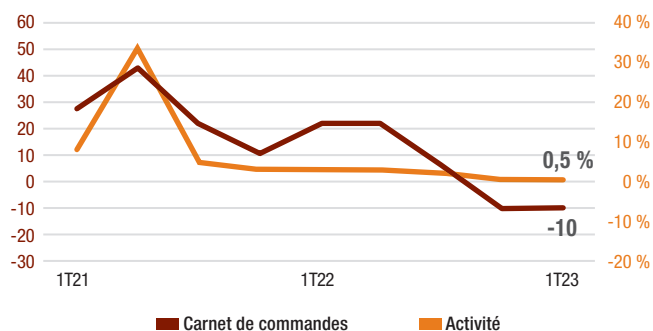
Nouvelle-Aquitaine



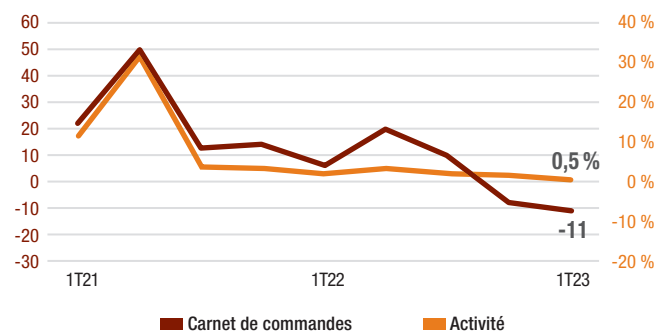
Occitanie



Pays-de-la-Loire

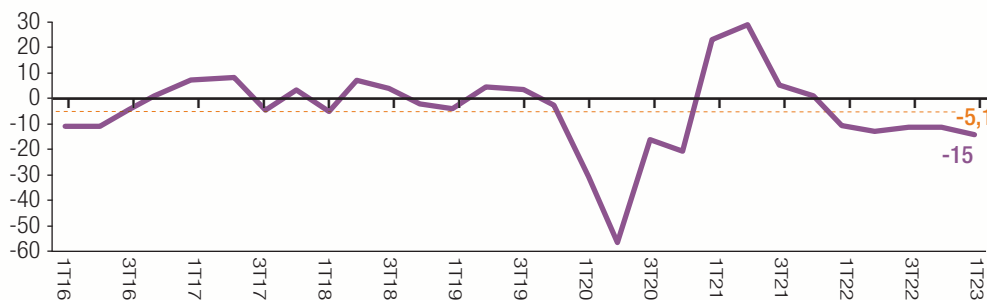


Provence-Alpes-Côte-d'Azur - Corse



Source : CAPEB – Xerfi, évolution de l'activité par rapport au même trimestre de l'année (en orange : activité et en marron : solde d'opinions sur les carnets de commandes).

SITUATION DE LA TRÉSORERIE

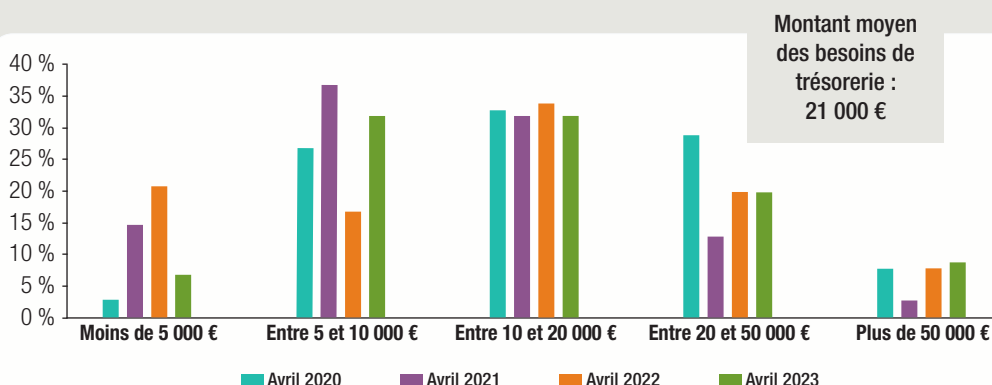


Source : CAPEB – Xerfi, évolution (solde d'opinions) par rapport au trimestre précédent.

Poursuite des tensions sur la trésorerie

Le solde d'opinions concernant la trésorerie s'établit à -15 points (contre - 5,1 points pour la moyenne de long terme) avec 24 % des entreprises déclarant une détérioration de leur trésorerie et 9 % une amélioration.

RÉPARTITION DES BESOINS DE TRÉSORERIE



Montant moyen des besoins de trésorerie : 21 000 €

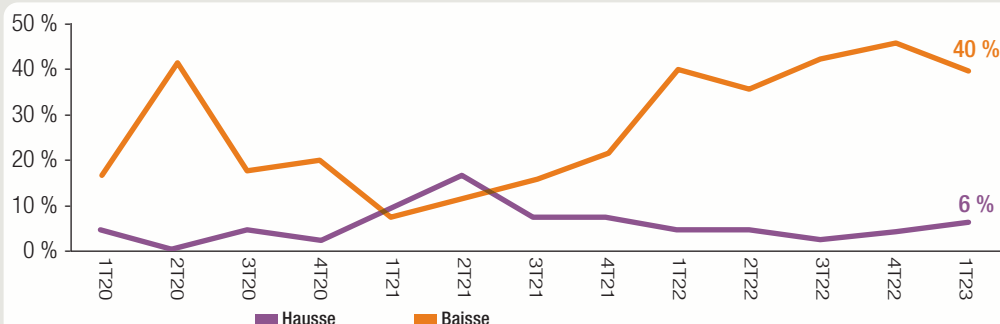
Les besoins de trésorerie augmentent

Au 1^{er} trimestre 2023, 20 % des entreprises font état de besoins de trésorerie (contre 15 % au même trimestre de l'année précédente). Parmi ces entreprises, 61 % déclarent un besoin supérieur à 10 000 €.

Le montant moyen des besoins de trésorerie de ces entreprises s'établit à 21 000 € (contre 20 000 € un an auparavant).

Source : CAPEB – Xerfi.

ÉVOLUTION DES MARGES



Source : CAPEB – Xerfi.

Au 1^{er} trimestre 2023, 40 % des entreprises déclarent une baisse des marges, tandis que seulement 6 % déclarent une hausse.

Le solde d'opinions sur ce trimestre s'établit à -34 points et demeure fortement négatif bien qu'en légère amélioration par rapport au quatrième trimestre 2022.

DÉMOGRAPHIE DES ENTREPRISES DANS LE BTP

Créations : + 6,4 %

Au 4^e trimestre 2022, 24 887 créations (y compris micro-entrepreneurs) ont été enregistrées dans le BTP (+ 6,4 % par rapport au même trimestre de l'année précédente).

Source : INSEE.

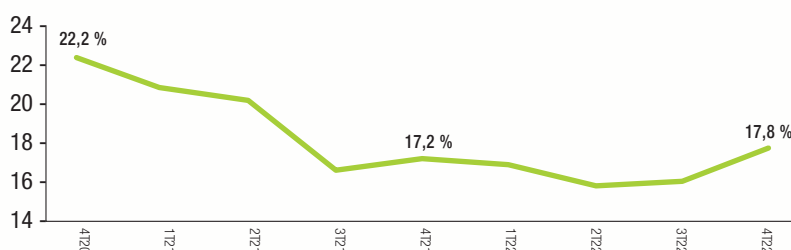
Défaillances : + 48,3 %

Au 4^{ème} trimestre 2022, 2 240 défaillances d'entreprises ont été enregistrées dans la construction (+ 48,3 % par rapport au même trimestre de l'année précédente).

Source : Banque de France.

Évolution du taux d'épargne des ménages

Au quatrième trimestre 2022, le taux d'épargne des ménages augmente par rapport au troisième trimestre 2022, s'établissant à 17,8 % soit 0,6 points de plus qu'un an auparavant.



Source : INSEE. Le taux d'épargne est le rapport entre l'épargne des ménages et le revenu disponible brut.

ENTRETIEN-AMÉLIORATION DU LOGEMENT : COÛT ET PRIX DES TRAVAUX

La hausse se poursuit pour les coûts et les prix

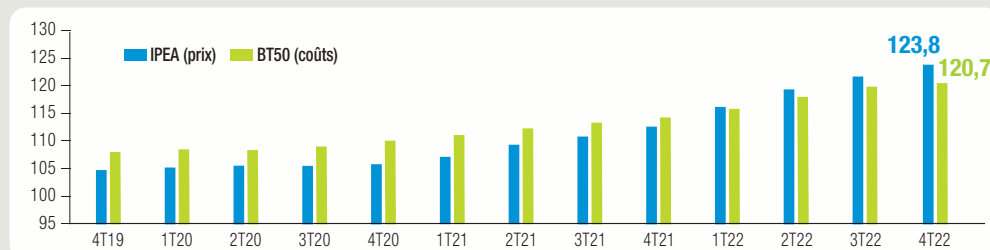
Sur un an, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments augmentent de 9,8 % au quatrième trimestre 2022, après + 10,1 % au trimestre précédent. La hausse des prix sur un an est également plus marquée dans le secteur résidentiel (+ 10,8 %) que dans le secteur non résidentiel (+ 8,2 %).

Les prix augmentent fortement dans les travaux de menuiserie (+ 15,2 %, comme au trimestre précédent), les « autres travaux de construction spécialisés » (+ 11,9 % après + 9,9 %), les travaux de plomberie, d'installation de chauffage et de conditionnement d'air

(+ 10,7 % après + 12,5 %) et de couverture (+ 10,6 % après + 10,9 %). La hausse des prix est un peu plus modérée pour les travaux de revêtement des sols et des murs (+ 9,3 % après + 8,2 %), de plâtrerie (+ 8,5 % après + 8,0 %), les travaux de peinture et vitrerie (+ 7,2 % après + 6,3 %) et nettement moins élevée pour les travaux d'installation électrique (+ 4,2 % après + 5,5 %) et les « autres travaux d'installation » (+ 3,3 % après + 6,0 %).

En parallèle, les coûts (selon l'indice BT50) augmentent encore et se fixent à + 5,8 % sur la même période.

Évolution comparée des prix et des coûts



Source : INSEE, base 100 en 2015.

Évolution des prix par corps de métiers pour les bâtiments résidentiels et non résidentiels 4T2022/4T2021)

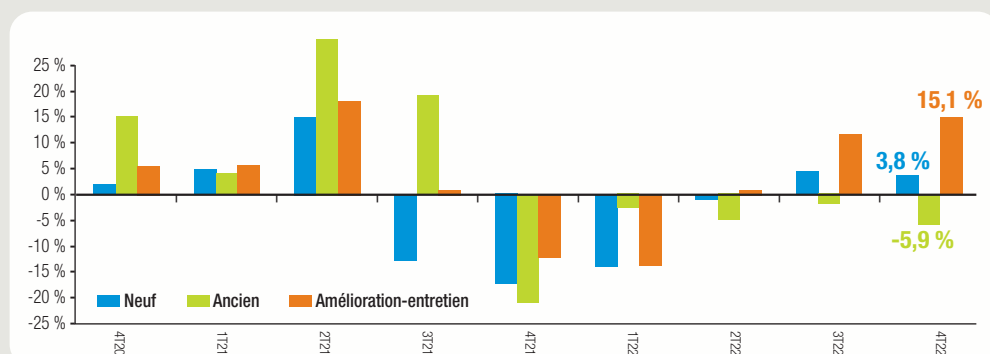
Indice des prix des travaux d'entretien-amélioration (IPEA)	
4321 -Installation électrique	4,2 %
4322 -Plomberie, installation de chauffage et de conditionnement d'air	10,7 %
4329 -Autres travaux d'installation	3,3 %
4331 -Plâtrerie	8,5 %
4332 -Menuiserie	15,5 %
4333 -Revêtement des sols et des murs	9,3 %
4334 -Peinture et vitrerie	7,2 %
4391 -Couverture	10,6 %
4399 -Autres travaux de construction spécialisé	11,9 %

Source : INSEE— Base 100 en 2015.

CRÉDITS À L'HABITAT POUR LES PARTICULIERS

Des montants de crédits accordés en baisse

Au 4^e trimestre 2022, les montants de crédits accordés reculent de près de 3 % par rapport au 4^e trimestre 2021. Cette diminution est due à une forte baisse des crédits destinés à l'achat de logements anciens, les montants de ces derniers étant en recul de 6 % par rapport au dernier trimestre 2021. Les crédits destinés à l'acquisition de logements neufs et aux travaux d'entretien-amélioration sont en revanche en progression comme au trimestre précédent, de 3,8 % et 15,1 % respectivement.



Source : Banque de France.

PRIX ET COÛTS

MÉMO

Indice des prix à la consommation

Valeur en février 2023	Évolution annuelle (M/M-12)
115,1	+ 6,4 %

Indice du coût de la construction

Valeur au 4T22	Évolution annuelle (T/T-4)
2 052	+ 8,8 %

Source : INSEE, indice base 100 au 4^{ème} trimestre 1953.

Indice de référence des loyers

Valeur au 1T23	Évolution annuelle (T/T-4)
138,6	+ 3,5 %

Source : INSEE, indice base 100 au 4^{ème} trimestre 1998.

INDEX BT50

Valeur en février 2023	Évolution annuelle (M/M-12)
129,8	+ 5,79 %

Source : MEEM, publication au JO du 16 décembre 2023, base 100 en 2010.

COURS DES MÉTAUX

Aluminium

En dollars/tonne en février 2023	Évolution annuelle (M/M-12)
2 416,3	-25,9 %

Cuivre

En dollars/tonne en février 2023	Évolution annuelle (M/M-12)
8 954,4	-9,9 %

Zinc

En dollars/tonne en février 2023	Évolution annuelle (M/M-12)
3 129,1	-13,7 %

PRIX DE VENTE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION* (valeur novembre 2021)

Céramiques et mat. de const.

Valeur en février 2023	Évolution annuelle (M/M-12)
137,4*	+ 20,4 %

Béton prêt à l'emploi

Valeur en février 2023	Évolution annuelle (M/M-12)
135,3*	+ 23,4 %

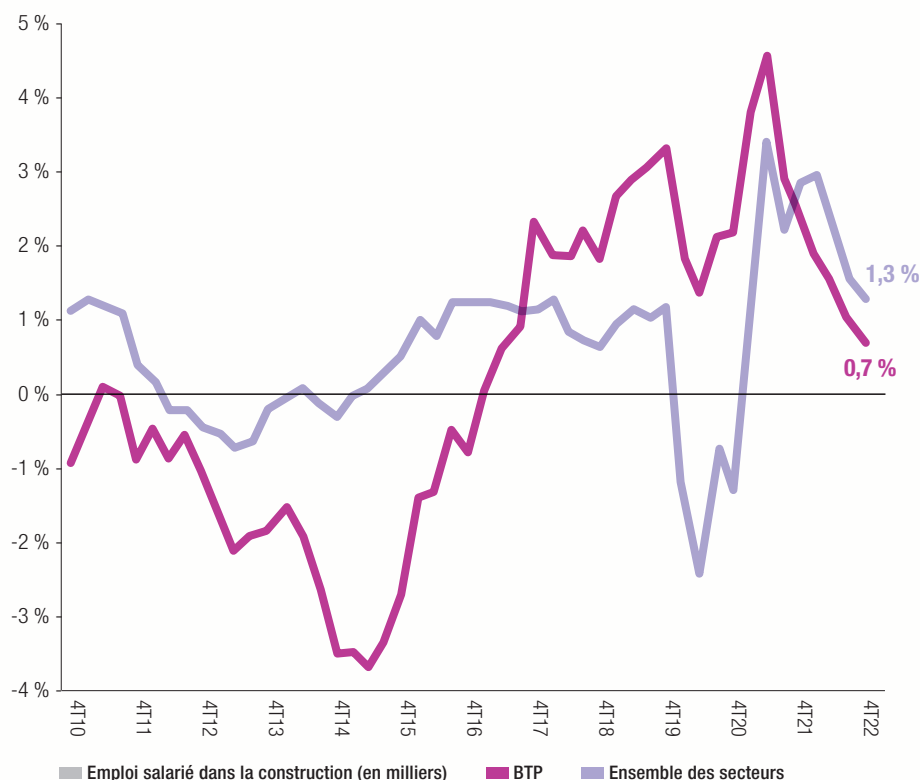
Produits sidérurgiques de base et ferroalliages

Valeur en février 2023	Évolution annuelle (M/M-12)
154,9*	-9,3 %

Source : INSEE, indice base 100 en 2015.
* Valeurs provisoires.

EMPLOI

EMPLOI DANS LE BTP



Source : INSEE.

Emploi salarié

L'emploi salarié du BTP s'établit à 1 592 400 au 4T2022, soit une hausse de 0,7 % sur un an (contre 1,3 % dans l'ensemble des secteurs principalement marchands).

Ainsi, le ralentissement observé depuis le troisième trimestre 2021 se poursuit.

Source : INSEE.

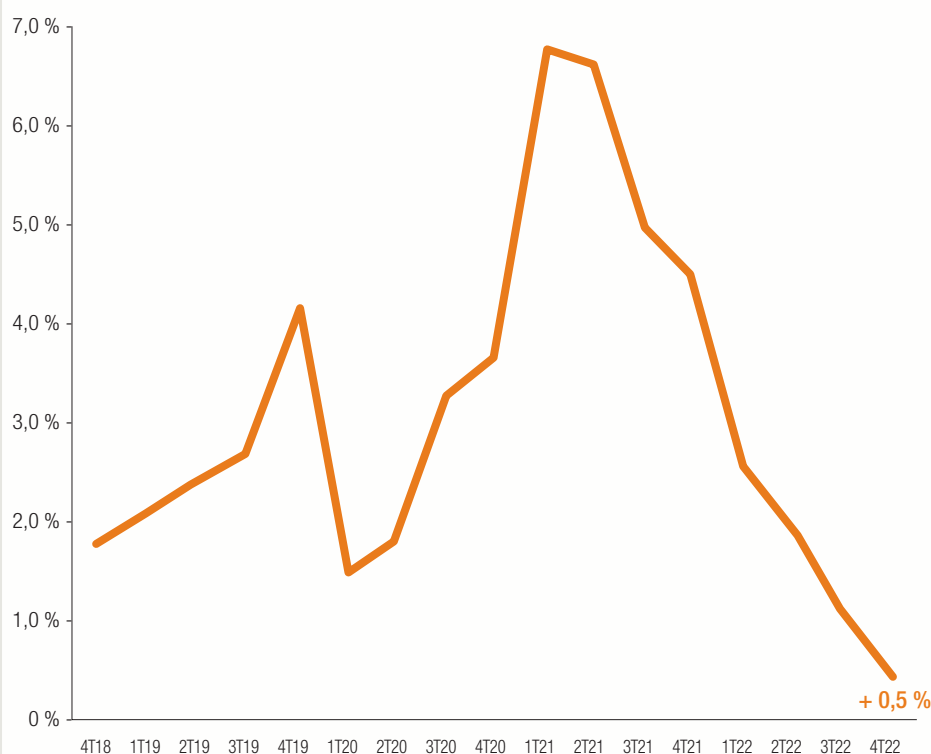
Emploi intérimaire

Au 4^{ème} trimestre 2022, le secteur du BTP totalise 144 265 emplois intérimaires (emplois équivalents temps plein). L'intérim est donc en baisse (-3,2 %) par rapport au même trimestre de l'année précédente.

Le taux de recours à l'intérim (poids de l'emploi intérimaire dans l'emploi salarié total) s'établit à 8,3 %.

Source : DARES.

EMPLOI SALARIÉ DANS LES ENTREPRISES DU BTP DE MOINS DE 20 SALARIÉS



Source : ACOSS.

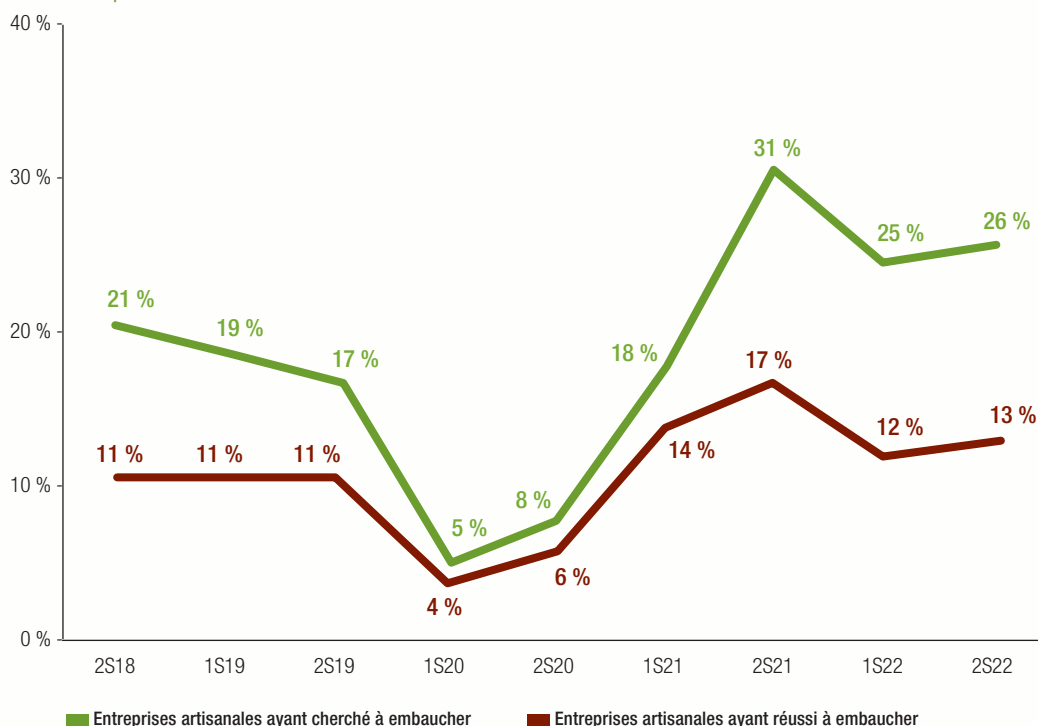
La croissance de l'emploi salarié dans les entreprises de moins de 20 salariés du BTP continue son ralentissement

Au 4^e trimestre 2022, l'emploi progresse très légèrement dans les entreprises du BTP de moins de 20 salariés par rapport au 4^e trimestre 2021.

La hausse s'établit à 0,5 % (+ 3 642 emplois sur un an), en ralentissement par rapport au trimestre précédent.

LES EMBauchES DANS L'ARTISANAT DU BÂTIMENT

% d'entreprises artisanales



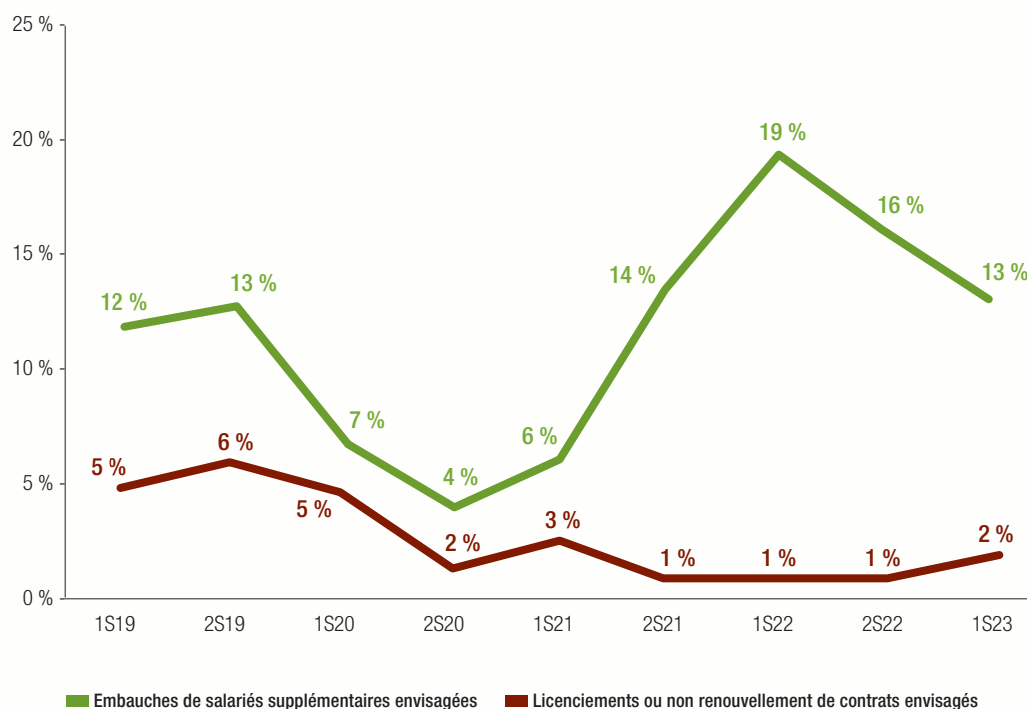
Les entreprises sont moins nombreuses à avoir cherché à embaucher au second semestre en 2022 qu'en 2021, et à peu près aussi nombreuses qu'au premier semestre 2022 (26 % des entreprises artisanales contre 31 % au même semestre en 2021).

La moitié des entreprises ayant cherché à recruter y est parvenue.

Source : CAPEB – Xerfi, évolution (solde d'opinions) par rapport au semestre précédent.

LES INTENTIONS D'EMBAUCHES DANS L'ARTISANAT DU BÂTIMENT

% d'entreprises artisanales



Les intentions d'embauche ont diminué pour le premier semestre 2023 : 13 % des entreprises envisagent de recruter au premier semestre 2023, contre 16 % au second semestre 2022 et 19 % au premier semestre 2022, ce qui traduit la prudence des entreprises face à un contexte dégradé.

Une majorité d'entreprises prévoit un maintien de l'emploi à son niveau actuel au premier semestre 2023 (85 %), bien que les licenciements progressent légèrement (passant de 1 à 2 %).

Source : CAPEB – Xerfi, évolution (solde d'opinions) par rapport au semestre précédent.